



# Tous résilients face aux risques

## *Plan Communal de Sauvegarde*



Réunion publique du 13 octobre 2023

# Plusieurs évènements dans le 82 ... et **ici à Verdun-sur-Garonne**

## **Emission radio**

Avec M le Préfet, le SDIS82, la centrale de Golfech, les communes de Montauban et Verdun/G

→ **retour d'expérience sur la crue de Janvier 2022**

## **Atelier à destination des élus**

le 23 octobre - ici à Verdun/G  
Animé par les services de la préfecture et les pompiers,

- tour de table des communes
- exercice en bord de Garonne



*Objectif :*

**Avoir une culture du risque**

# Quels risques ?

Canicule

Industriel

Golfech

Sécheresse

Pandémique

Eau  
potable

Crue

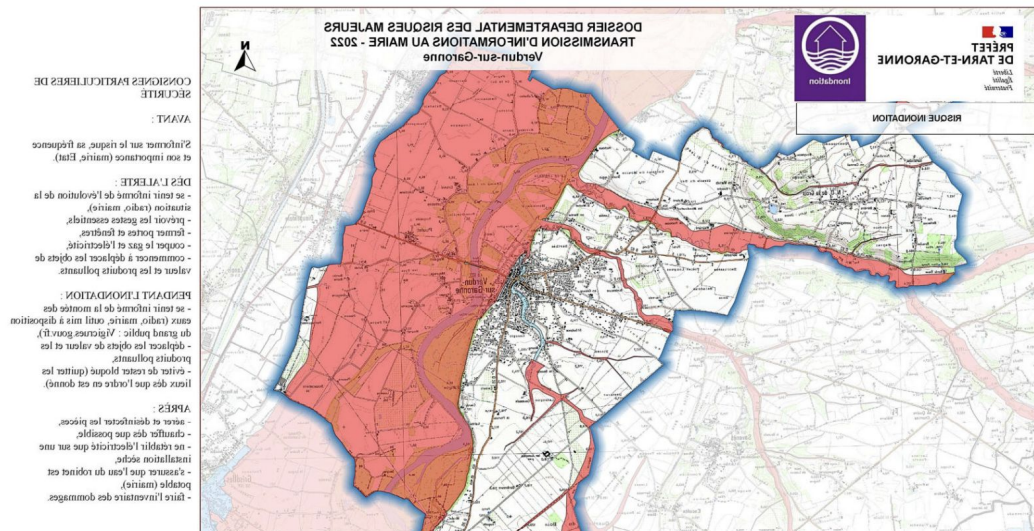


# Gestion du risque dans une commune

## Nouveautés 2023 : PCS et TIM !



PCS - Plan Communal de  
Sauvegarde



TIM - Transmission au Maire - cartes dédiées pour les  
risques inondations, retrait gonflement argile, transport  
matières dangereuses

# Contenu du Plan Communal de Sauvegarde

**Nouveauté 2023**



**Organisation en cas de crise :**

**DOS**

Directeur des  
Opérations de Secours

**CMA**

Coordination des  
Moyens et Actions

Equipe **logistique**

Équipe **soutien à la  
population**

Equipe  
**communication**



Équipe **alerte**

# Contenu du Plan Communal de Sauvegarde

## Nouveauté 2023

## Fiche action sur chaque risque



		CRUE GARONNE	FICHE ACTION n°
<b>QUALIFICATION DU RISQUE</b> <b>CRUE GARONNE</b>		Une inondation est une submersion temporaire, par de l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal. A Verdun/G, elle peut être due aux débordements de Garonne et ses affluents, aux remontées de nappes, ou à des phénomènes de ruissellement urbains et agricoles... Les inondations peuvent être lentes et étendues ou très rapides et localisées (crue éclair/ruissellements). Le risque d'inondation est amplifié en zone urbaine avec l'imperméabilisation des sols. Lors de l'identification d'un phénomène à risque, l'équipe municipale, dirigée par le Directeur des Opérations de Secours (D.O.S), doit s'assurer de la mise en sécurité des enjeux exposés conformément aux spécificités décrites dans son PCS	
N°	ACTEUR	ETAPE	REMARQUE
		CRUE GARONNE	FICHE ACTION n°
<b>QUALIFICATION DU RISQUE</b> <b>CRUE GARONNE</b>		Une inondation est une submersion temporaire, par de l'eau, de terres qui ne sont pas submergées en temps normal. A Verdun/G, elle peut être due aux débordements de Garonne et ses affluents, aux remontées de nappes, ou à des phénomènes de ruissellement urbains et agricoles... Les inondations peuvent être lentes et étendues ou très rapides et localisées (crue éclair/ruissellements). Le risque d'inondation est amplifié en zone urbaine avec l'imperméabilisation des sols. Lors de l'identification d'un phénomène à risque, l'équipe municipale, dirigée par le Directeur des Opérations de Secours (D.O.S), doit s'assurer de la mise en sécurité des enjeux exposés conformément aux spécificités décrites dans son PCS	
N°	ACTEUR	ETAPE	REMARQUE
<b>VEILLE</b>			
1	ET - Administration	ETABLIR ou METTRE A JOUR le registre nominatif des personnes vulnérables vivant sur la commune (gratuit, volontaire et confidentiel).	
<b>AVANT LA COTE DES 3,5m</b>			
Ou			
<b>Si les 3,5m sont prévus d'être franchis pendant la nuit (entre 23h et 6h)</b>			
1	DOS	Contacteur la "cellule de crise" + les membres du bureau	
2	ET - Logistique	Rechercher les agents disponibles pour pose des panneaux	
3	ET - Administration	Si la côte des 3,5m est prévu entre 23h et 6h du matin, informer les riverains par l'automate	Cf texte proposition : <a href="https://docs.google.com/document/d/12vTysE5s3u05q-OWSh_eY_m3tCXz4YRG98_6FUE-wj/edit?usp=sharing">https://docs.google.com/document/d/12vTysE5s3u05q-OWSh_eY_m3tCXz4YRG98_6FUE-wj/edit?usp=sharing</a>
4	ET - Administration	Si la côte des 3,5m est prévu entre 23h et 6h du matin, informer les riverains "liste des personnes vulnérables"	
5	ET - Administration	Vérifier l'absence de manifestation	
<b>HAUTEUR = 3,5m</b>			
1	ET - Communication	Lancer le message automatique d'info par SMS et/ou tel	Cf texte proposition : <a href="https://docs.google.com/document/d/12vTysE5s3u05q-OWSh_eY_m3tCXz4YRG98_6FUE-wj/edit?usp=sharing">https://docs.google.com/document/d/12vTysE5s3u05q-OWSh_eY_m3tCXz4YRG98_6FUE-wj/edit?usp=sharing</a>
2	ET - Administration	Appeler les riverains vulnérables par tel	



# Nouveauté 2023 : L'entraînement des communes !



## PREPA' RISK

Exercices de simulation  
face aux risques majeurs

 Inondation 06/06/2023 9h-11h30	 Inondation 22/06/2023 14h30-17h	 Tempête 16/05/2023 14h30-17h	 Cyclone 23/05/2023 14h30-17h
 Incendie de forêt 08/06/2023 9h-11h30	 Incendie de forêt 19/06/2023 14h30-17h	 Avalanche 20/06/2023 9h-11h30	 Mouvement de terrain 01/06/2023 14h30-17h
 Tsunami 15/06/2023 14h30-17h	 Transport de Matières Dangereuses 05/06/2023 14h30-17h	 Rupture de barrage 22/05/2023 14h30-17h	 Industriel 30/05/2023 14h30-17h
 Volcan 25/05/2023 14h30-17h	 Séisme 12/06/2023 14h30-17h	 Submersion 13/06/2023 14h30-17h	

  
**PREPA' RISK**  
Exercices de simulation  
face aux risques majeurs



**Calendrier  
des  
exercices**



Partenaires locaux :  







# risque *CANICULE*

## FORTES CHALEURS SOYEZ VIGILANTS

QUELLES SONT LES PERSONNES  
LES PLUS VULNÉRABLES ?



PERSONNES ÂGÉES  
DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES  
OU MALADES À DOMICILE



PERSONNES  
DÉPENDANTES



FEMMES  
ENCEINTES



ENFANTS

EN CAS DE MALAISE, **APPELER LE 15**



## CANICULE, FORTES CHALEURS

### ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

# risque *CANICULE*

Informations régulières aux personnes inscrites au “**registre personne vulnérable**”

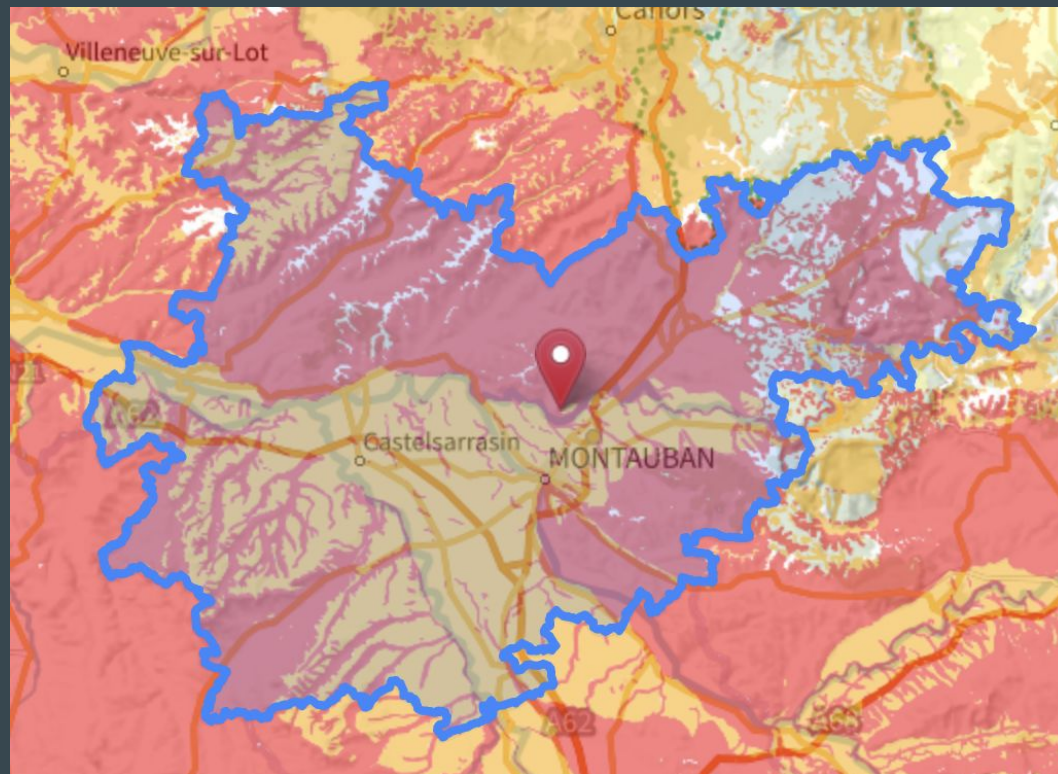
## **3 lieux climatisés**

- Maison de retraite (accueil de jour)
- Espace culturel (MJC)
- St Pantaleon

## **Nouveauté 2023 !**

- climatisation installée dans les 3 écoles
- uniquement dortoirs, salle motricité, salle ALAE
- protocole rafraîchissement à valider

# risque *SÉCHERESSE*



# risque *SÉCHERESSE*

## PPRN

Plan Prévention  
des Risques Naturels

**Gonflement Argile**

En date de 2005

## Nouveauté 2023

Demande de reconnaissance  
pour 2022 refusée par l'Etat

- recours gracieux des communes du 82
- support des sénateurs

risque ***INONDATION***



Application  
***RING***



Envoi d'un  
texto

ou d'un  
message audio

## ⇒ Importance d'avoir des bases à jour

- Nous signaler quand déménagement pour désinscription
- En parler au voisins ou nouveaux arrivants pour s'inscrire



## Cartographie PCS – RING

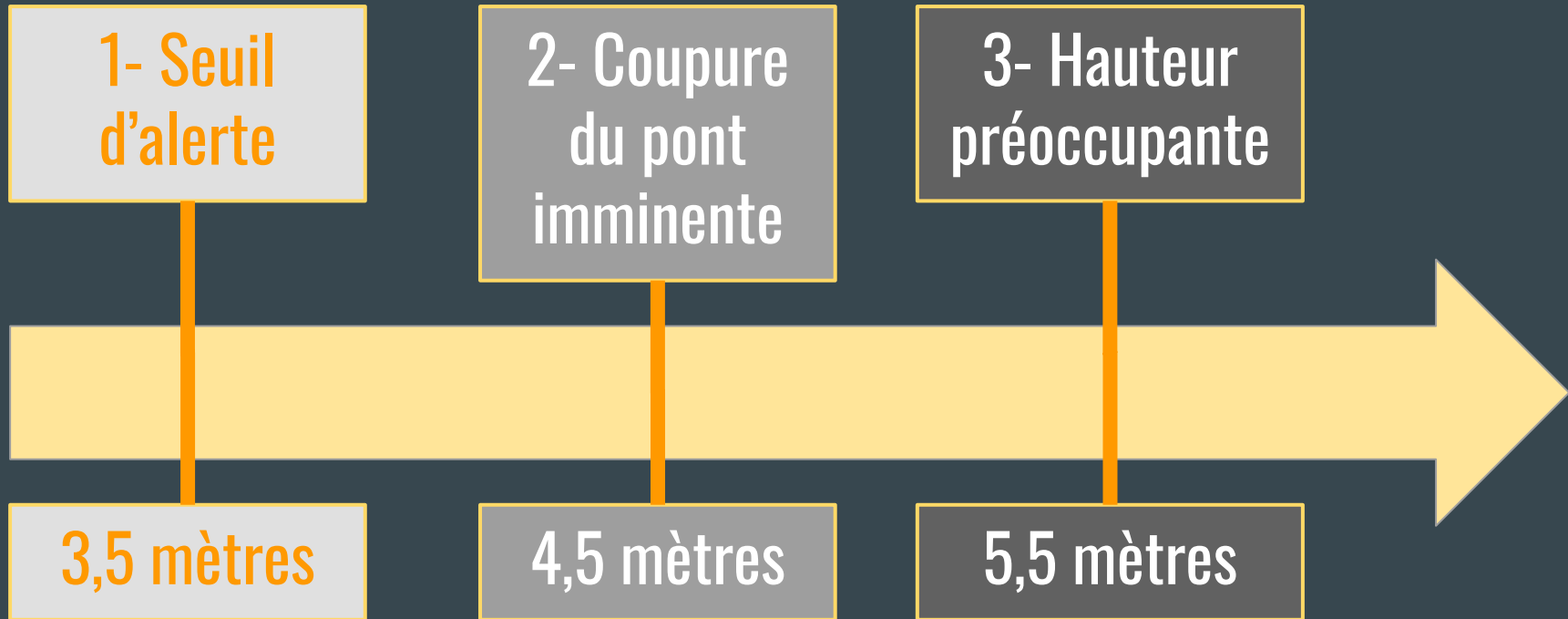


## Nouveauté 2023 !

- Refonte de l'annuaire et de la cartographie dans le cadre de la mise à jour du PCS

***Ring*** : comment ça fonctionne ?

# Ex de messages d'informations



# Information complémentaire

Contact

en cascade

⇒ d'abord le 1er numéro inscrit puis les suivants selon le degré d'urgence

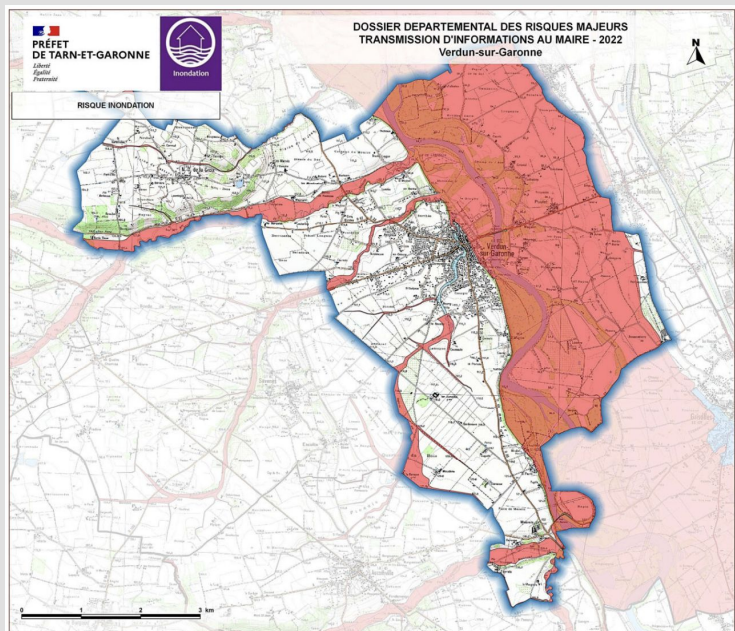
Avec ou sans réponse

⇒ Audio ou SMS peuvent nécessiter une réponse type “tapez 1”

# Personnes isolées ou vulnérables

⇒ *Appel téléphonique  
par les services de la Mairie*

# Enjeu : élargir l'alerte “risque inondation”



**Nouveauté 2023 / 2024**

Intégrer les riverains proches  
des ruisseaux : Segonde,  
Nadesse, Pontarasse

# Parole aux pompiers !



**SDIS**

Service  
Départemental  
Incendie et de  
Secours

**Sapeurs-Pompiers**  
**Tarn-et-Garonne 82**

Lien systématique entre les  
pompiers et la commune

Activation “possible” du poste de  
commandement au centre de  
secours

# Parole au Conseil Départemental !



Site internet sur les conditions de circulation dans le 82 - y compris en cas de coupure des ponts

<https://www.ledepartement.fr/inforoute>



# Informations diverses

Sensibilisation de vos voisins  
Vigilance avec des personnes  
isolées

Respect de la signalisation  
d'interdiction

Dès le seuil d'alerte - 3,5m -  
pensez à prendre toutes vos  
dispositions

# A retenir



⇒ numéro à appeler :

**07.50.54.18.76**

## TOUS RÉSILIENTS

Rôle et responsabilité de  
chacun face aux risques



IN  
CITEAU  
CITIZEN

Afin de réduire les risques, plusieurs actions de prévention sont nécessaires et concernent différents acteurs.

### Que puis-je faire en tant que citoyen ?

#### La surveillance des phénomènes

- Je peux consulter la carte de vigilance météorologique (<http://vigilance.meteofrance.com>) et la carte de vigilance « crues » en cas de montée des eaux ([www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)).

#### L'information préventive

- Je consulte le site internet de ma commune ou demande à consulter le DICRIM en mairie, le site mis à disposition par l'État Géorisques.

#### La maîtrise de l'urbanisation

- Je peux m'informer sur les risques encourus sur ma commune sur le site Géorisques et consulter les documents des PPR sur le site de l'État dans le département dans la rubrique "Environnement/Risques naturels et technologiques".

#### La réduction du risque

- Je peux réaliser un diagnostic de vulnérabilité de mon habitation sur le site : <https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/livret-auto-evaluation-citoyenne-inondation-a12060.html>

#### La préparation à la crise

- Je peux élaborer un plan familial de mise en sûreté, pour anticiper une crise et assurer ma protection et celle de ma famille en cas de danger.

# Une culture du risque pérenne et accessible à tous !

**Merci de votre participation !**